

Nouvelles sahraouies

N° 173 | juin 2019

paraît 4 fois par an – ISSN 1016-7730



S O M M A I R E

Démission de Horst Köhler 2

173'000 réfugiés sahraouis oubliés
par la communauté internationale ? 3

Rapport du Secrétaire général
de l'ONU 6

Pillage par l'Union Européenne,
recours du Front POLISARIO
contre l'accord avec le Maroc 10

Phosphate marocain – engrais
dangereux : le rapport détonnant
d'oeuvres d'entraide suisses 11

Interview d'Elena Rusca 12

Action espagnole pour l'éradication
des mines antipersonnel 15

173'600 RÉFUGIÉS SAHRAOUI INTERPELLENT LE MONDE

COMITÉ SUISSE DE SOUTIEN AU PEUPLE SAHRAOUI
VAUROUX 2 – 2022 BEVAIX

E-MAIL: CONTACT@SAHRAOUI.CH – C.C.P. 12-6818-7
Comité de soutien au peuple sahraoui – 1211 Genève 8

DÉMISSION DE HORST KÖHLER

ENVOYÉ PERSONNEL DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'ONU POUR LE SAHARA OCCIDENTAL

Le 22 mai dernier, Horst Köhler, envoyé personnel du Secrétaire général de l'ONU pour le Sahara Occidental envoyait sa lettre de démission après seulement 19 mois d'activité, pour des «raisons de santé» écrit-il.

Mais personne n'est dupe! Dans une interview donnée à «Sputnik», nouveau média français, Mhamed Khadad, responsable des relations extérieures du Front Polisario, s'exprime très clairement. Il déclare notamment: «[...] Cependant, il faut bien signaler que depuis sa nomination

[...] beaucoup d'obstacles ont été érigés sur sa route... Malheureusement son travail a été entravé et carrément saboté par l'attitude du gouvernement français [...] également à Bruxelles, Paris a tout fait pour saboter les efforts de M. Köhler et ce n'est pas sans raisons qu'il n'a d'ailleurs jamais été reçu par les hautes autorités françaises durant son mandat [...] A New York, M. Köhler a toujours cherché à ce qu'il y ait un consensus au Conseil de sécurité et que ses quinze membres apportent leur soutien en votant une résolution... Malheureusement ces efforts ont été sabotés par la France et les Etats Unis [...] Donc au bout du compte, M. Köhler s'est trouvé [...aussi...] sans soutien unanime de l'Union européenne, en plus du travail de sape méthodique mené par le Maroc pour empêcher que l'Union africaine



joue son rôle dans la résolution de ce conflit qui n'a que trop duré [...].»

Et de conclure: «M. Köhler, avec son honnêteté intellectuelle et sa probité, qui a subi de grandes pressions par certains membres du conseil de sécurité, a refusé qu'il soit instrumentalisé par certaines forces contre les droits légitimes du peuple sahraoui, notamment celui relatif à l'autodétermination et à l'indépendance, préférant jeter l'éponge, et c'est tout à son honneur d'avoir refusé.»

LAISSEZ TOMBER TOUTES LES CHARGES CONTRE NAZIHA EL KHALIDI !

Le 4 décembre 2018, les autorités marocaines l'ont arrêtée alors qu'elle participait à une manifestation à El Ayoun. Son portable lui a été confisqué, elle a été battue et retenue pendant 4 heures au poste de police. En mars 2019, on l'accusait faussement de se dire journaliste. Si elle est reconnue coupable, elle peut être condamnée jusqu'à deux ans de prison selon le code pénal



marocain. Précédemment, elle avait déjà été arrêtée pour avoir participé à une manifestation de femmes.

5 journalistes espagnoles et 2 observateurs norvégiens n'ont pas pu entrer à El Ayoun le jour de son procès, le 20 mai dernier. Procès renvoyé au 24 juin ! Naziha fait partie d'EQUIPE MEDIA et se bat sans relâche pour la liberté de la presse au Sahara Occidental.

173'600 RÉFUGIÉS SAHRAOUI S OUBLIÉS PAR LA COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE ?



Fabrication de tentes par des femmes sahraouies.

Photo : SP

Les 5 camps de réfugiés sahraouis comptent plus de cinq fois les habitants de la ville de Neuchâtel.

Le chiffre de 173.600 figure dans les derniers rapports du Programme Alimentaire Mondial (PAM) et du Haut Commissariat pour les réfugiés (HCR). Les chiffres de ces organismes présents dans les camps de réfugiés ne peuvent être mis en

doute comme le fait régulièrement le Maroc.

Histoires de vie

L'histoire de chaque réfugié, femme, homme, enfant que nous rencontrons dans les camps nous interpelle. Elle raconte la tragédie de ce peuple qui dure depuis plus de 44 ans. Pensons à Najiha! Jeune fille, elle a fui la violence de l'occupation marocaine, en 1975 déjà. Aujourd'hui elle est grand-mère et continue de vivre l'exil dans les camps de réfugiés. Sa tente abrite trois générations; elle est en mauvais état, elle a souffert des intempéries. A cause des restrictions budgétaires, il est de plus en plus difficile pour le HCR de remplacer les tentes qui durent environ 4 ans; ces «khaima» sont

battues par les vents de sable coupants, brûlées par le soleil qui flambe jusqu'à 50 degrés, malmenées par les pluies d'hiver beaucoup plus fréquentes et violentes ces dernières années. Les camps de réfugiés ne sont pas à l'abri des changements climatiques! Les femmes organisent des «tuiza», (ateliers coopératifs) pour réparer les «khaima» et les faire durer le plus longtemps possible. Najiha fait partie de la tuiza de son quartier. La vie quotidienne se déroule sous la tente qui résiste mieux que les petites habitations en brique de terre séchée dédiées souvent à la cuisine, au rangement et aux toilettes.

Quant à Khaira, elle est plus jeune. Elle a 15 ans. Elle est née dans les camps et ses parents y sont nés aussi. Elle connaît



le drame de son pays que les poètes sahraouis et sa famille lui ont raconté cent fois ainsi qu'à ses deux soeurs et trois frères. Elle rêve de sa terre, de la mer, d'une partie de sa famille qu'elle ne connaît pas et qui se trouve toujours au Sahara Occidental occupé. Un cousin de ses parents est en prison au Maroc pour avoir manifesté pacifiquement contre l'occupation de sa terre. Elle veut étudier, peut-être en Algérie ou en Espagne, ou là où elle pourrait avoir une bourse pour devenir infirmière. «C'est un métier très utile maintenant et plus tard lorsque nous retrouverons notre pays», dit-elle à ses interlocuteurs. Kheira nous interpelle!

173'600 histoires de vie se construisent jour après jour parmi les réfugié-e-s. Toutes uniques avec ce dénominateur commun de l'exil, de la vulnérabilité, de l'espoir. Les rencontrer, les écouter raconter leur

vie, leurs projets, leur besoin d'activités dans cette situation, leurs rêves d'indépendance, d'autodétermination, de justice qui reviennent comme les seules certitudes auxquelles ils et elles s'accrochent bien que l'histoire n'arrête pas de retarder leur réalisation. Ils et elles participent également aux actions qu'elles peuvent proposer ou que certaines organisations humanitaires mettent en place avec leur collaboration. Rappelons que l'alimentation est très souvent défaillante et que des maladies et des développements invalidants sont dus à une certaine malnutrition que les organisations présentes dans les camps cherchent à conjurer.

**Une nouvelle initiative :
du poisson pour les camps !
du poisson sahraoui ?**

La côte atlantique sahraouie est une des plus poissonneuses du monde et l'Union Européenne vient de s'arroger le droit –

contre sa Cour de justice – de piller les réserves halieutiques sahraouies dans un accord illégal avec le Maroc contre lequel le Front Polisario vient de faire recours.

Le poisson sahraoui est donc pêché par le Maroc et l'Europe et vendu à travers le Monde sans que les Sahraouis eux-mêmes profitent de leurs richesses halieutiques. C'est un énorme scandale, trop silencieux qui nous interpelle, violant le statut de « territoire non-autonome » du Sahara Occidental, dans la mesure où le peuple sahraoui est propriétaire de ce poisson et devrait donc pouvoir en profiter partout, dans les territoires occupés et dans les camps de réfugiés.

Sans attendre les prises de position politique qui devraient rendre au peuple sahraoui ses droits complets sur son territoire, une organisation française de solidarité internationale, TRIANGLE GENERATION HUMANAIRE (TGH), créée en 1994, est très active dans les camps de réfugiés sahraouis notamment. Elle est, par exemple, toujours en train de mener des chantiers pour réhabiliter des lieux publics comme les écoles après les grosses inondations de 2015 et 2016.

Avec le soutien du Programme Alimentaire Mondial (PAM), TGH s'est lancée dans un projet de pisciculture de N'Khaila pour diversifier et enrichir l'alimentation des réfugiés, surtout de protéines animales. Il s'agit de la

première exploitation piscicole dans les camps de réfugiés mais de telles initiatives ont déjà été prises dans des situations climatiques comparables.

Pour que ce projet pilote puisse être inauguré le 29 février 2019, le chantier a débuté dès janvier 2018. «TGH a organisé la construction de deux bassins de quarante mètres de longueur et vingt mètres de largeur, de quatre bassins de six mètres de longueur, un hangar technique comportant l'écloserie. Enfin, un laboratoire pour les analyses chimiques et physiques a été installé. Cette ferme d'élevage doit permettre dans un contexte de rareté des activités génératrices de revenus et de conditions environnementales extrêmement défavorables, de réduire la dépendance alimentaire de la population sahraouie sur le long terme» (TDH, 12 avril 2019).

Le projet de TDH est de mettre cette exploitation en mains

sahraouies et c'est actuellement le temps des discussions sur les débouchés que permet le projet afin qu'il serve réellement de centre de formation à la pisciculture pour des jeunes Sahraoui-e-s. Il est donc plus facile de se lancer dans de tels travaux que de se battre pour le respect du droit contre les pilleurs des eaux sahraouies.

Des questions restent en suspend

Personne ne peut nier qu'il faille améliorer l'alimentation des réfugiés sahraouis tant on sait que les carences alimentaires influencent la santé, surtout celle des plus vulnérables. Mais reprenons l'initiative piscicole. Pourquoi l'ONU, les organisations humanitaires, la communauté internationale, certains pays n'interviendraient-ils pas pour que le poisson sahraoui de l'Atlantique arrive régulièrement jusque dans les camps de réfugiés? Il est temps de boulever-

ser le statut quo de l'occupation qui maintient les réfugiés dans une situation de dépendance, et d'exiger des prises de position et des actions qui redonnent du sens au droit international et au droit international humanitaire, violés depuis bientôt 45 ans. Cette absurdité nous interpelle: les réfugiés mangeront les tilapas du Nil en élevage alors que leurs poissons de l'Atlantique leur sont interdits.

Après plus de quatre décennies, les organisations humanitaires ont de la difficulté à trouver des fonds pour les besoins des réfugiés sahraouis. La Suisse vient de faire un don de 2'000.000 francs au PAM pour qu'il puisse poursuivre ses actions. Najiha, Mariama, toutes les autres et tous les autres réfugié-e-s sahraoui-e-s nous interpellent La responsabilité de la communauté internationale est engagée!



Distribution de l'aide humanitaire.

Photo: SP

Autodétermination et Droits de l'Homme

RAPPORT DU SECRÉTAIRE GENERAL DE L'ONU



Antonio Guterres.

Photo: SP

Nous avons reçu le dernier rapport d'Antonio Guterres, Secrétaire général de l'ONU.

Il fait le point sur la période allant du 30 octobre 2018 (date de son rapport précédent) à la fin du mandat actuel de la MINURSO, le 30 avril 2019. En voici les points qui nous paraissent les plus importants. Les phrases en italiques sont des commentaires de notre part.

Evolution récente de la situation

Le Secrétaire général commence par rappeler les deux rencontres

qui ont eu lieu à Genève, en décembre 2018 et mars 2019, entre les deux parties au conflit, le Maroc et le Front POLISARIO

A noter que tout au long de son rapport, à part une exception, chaque fois qu'il est fait mention des deux parties, le Secrétaire général mentionne toujours le Maroc en premier !

Activités politiques

Le Secrétaire général revient ensuite sur les activités de son Envoyé personnel, qui depuis lors a démissionné. Si tout le monde s'accorde pour dire qu'il faut trouver une solution au conflit et qu'un compromis est nécessaire, il n'en reste pas moins que sur de nombreuses questions «... les délégations ont réaffirmé des

positions divergentes de longue date. Le Front POLISARIO a mis l'accent sur le droit à l'autodétermination du peuple du Sahara occidental et insisté sur la situation juridique. Le Maroc a souligné qu'une solution devait être «réaliste» et qu'il importait de tirer les leçons des échecs enregistrés par le passé...»

Activités de la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental

Au 28 février 2019, la MINURSO comptait 235 membres, dont 45 femmes. Elle a effectué 395'657 km. de patrouilles terrestres et 614 heures de patrouilles aériennes.

La MINURSO a découvert un nouveau mur de sable près de Mahbès de 80,26 km de long construit par le Maroc et un autre de 30 km près de Awsard. Le Maroc prétend que c'est pour protéger le mur principal contre les inondations, le vent et les contrebandiers. Malgré les protestations de la MINURSO, ces murs n'ont pas été démantelés et constituent des violations du cessez-le-feu en vigueur depuis 1991.

La MINURSO considère aussi comme violations du cessez-le-feu le fait que le Front POLISARIO a construit 10 nouveaux bâtiments militaires dans la région de Bir Lalou. Mais il est noté que le Front a renoncé à en construire d'autres suite aux protestations de la MINURSO.

La disproportion entre ces deux sortes de violations est flagrante.

Le Secrétaire général note que la MINURSO «continue cependant d'être handicapée dans son évaluation de la situation à l'ouest du mur de sable du fait qu'elle n'y a pas accès à des interlocuteurs locaux.»

Autrement dit, la MINURSO n'a toujours pas la liberté dont elle devrait jouir au Sahara Occidental et ne peut s'entretenir librement avec la population autochtone et les organisations civiles.

Il regrette par ailleurs que les rencontres entre les dirigeants de la MINURSO et les représentants du Front POLISARIO

n'aient pas lieu à Rabouni, dans les camps de réfugiés, comme c'était jadis la tradition, mais à Tindouf.

Ici aussi la disparité des «reproches» faites aux deux parties est flagrante. D'une part le Secrétaire général de l'ONU redit que le Maroc interdit à la MINURSO d'avoir le moindre contact avec la population civile de la portion du territoire du Sahara Occidental occupé et de l'autre il regrette que la MINURSO doit rencontrer les représentants sahraouis à Tindouf et non dans les camps. Cela est dû au fait que les Sahraouis avaient décidé que le lieu de contact entre eux et les Onusiens devait se trouver à Bir Lalouh, dans la partie libérée du Sahara Occidental et donc sous son contrôle.



Une patrouille de la MINURSO.

Photo: SP

Mais la MINURSO, certainement sous la pression du Maroc, l'avait refusé et avait choisi les camps.

Ce que finalement le Front POLISARIO a rejeté, ne voyant pas pourquoi il devrait accepter une décision qui lui était imposée alors qu'il possède un territoire qui lui est reconnu.

Assistance à la protection des réfugiés du Sahara occidental

Le CICR, le HCR, l'UNICEF et le PAM (Programme Alimentaire Mondial) sont présents dans les camps. La malnutrition et l'anémie sont toujours préoccupantes et les besoins des réfugiés sont toujours très grands. Le PAM distribue 125'000 rations alimentaires par mois.

Le problème financier reste un gros problème. L'UNICEF n'a reçu que le 30% de ses besoins et le HCR le 40%. Seul le PAM a reçu le 100%.

Droits de l'homme

«Le Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme (HCDH) est préoccupé par la persistance des larges restrictions imposées à la liberté d'expression, au droit de réunion pacifique et au droit d'association au Sahara occidental. Au cours de la période considérée, le Haut-Commissariat a continué de recevoir des informations faisant état de harcèlement, d'arrestations arbitraires, de confiscations de matériel et de surveillance excessive de journalistes, blogueurs et défenseurs des droits de l'homme qui couvriraient les violations des droits de l'homme sur le territoire.»

Une note de bas de page précise: «Faute pour le Haut-Commissariat d'avoir accès au territoire, les informations sur la situation des droits de l'homme au Sahara occidental restent lacunaires...»

En ce qui concerne les détenus sahraouis au Maroc, le rapport précise que «... Le Haut-Commissariat a reçu plusieurs communications émanant d'avocats ou de parents de détenus membres du groupe du camp de Gdeim Izik selon lesquelles plusieurs membres de ce groupe ont été soumis à la torture et à de longues périodes d'isolement en cellule, ont souffert de négligence médicale et d'interdiction de visites familiales et se sont vus refuser l'accès à des mécanismes indépendants de surveillance des droits de l'homme. Selon certaines sources, au cours de la période considérée, au moins quatre de ces détenus ont entamé ou poursuivi une grève de la faim qui a duré de 48 heures à plus de 30 jours. Certains de ces détenus ont ainsi développé des problèmes de santé critiques.»

Ce chapitre illustre l'importance que donne le Secrétaire général



La MINURSO à Al Ayoun avec le drapeau du Maroc devant son entrée!

Photo: SP

de l'ONU à la question des Droits de l'Homme par la place qu'il leur donne dans son rapport.

Observations et recommandations

En conclusion, le Secrétaire général réaffirme que «Une solution du conflit est possible. Ceci dit, pour parvenir à une solution politique juste, durable et mutuellement acceptable qui permette l'autodétermination du peuple du Sahara occidental, il faudra une volonté politique forte non seulement de la part des parties et des Etats voisins, mais aussi de la communauté internationale. En conséquence, je prie instamment les membres du Conseil de sécurité, les amis du Sahara occidental et les autres acteurs concernés à engager le Maroc et le Front POLISARIO à saisir l'occasion qui se présente à eux et à continuer de participer de bonne foi et sans conditions préalables au processus de tables rondes lancé par mon Envoyé personnel.

La quête d'une solution à ce conflit prolongé se heurte à un problème fondamental, qui est que de tous les côtés fait défaut la confiance dans la volonté des autres de participer sérieusement et régulièrement à ce processus. Créer la confiance voulue prendra du temps, mais les parties, leurs voisins et la communauté internationale se doivent d'apporter leur concours à un processus qui encourage cette confiance. J'exhorte les parties à poser activement des gestes de bonne foi qui démontrent leur volonté d'aller de l'avant. En



Le mur de sable.

Photo : SP

procédant à la destruction de son dernier stock de mines terrestres, le Front POLISARIO a déjà fait un premier pas en ce sens.»

Ce premier pas ne trouve pas d'équivalent chez les Marocains. A noter aussi qu'officiellement, le Secrétaire général mentionne l'autodétermination du peuple sahraoui, sans reprendre la position du Maroc.

Ce rapport nous paraît en cela très instructif.

Il poursuit: «..Le prix à payer pour le conflit du Sahara occidental, en termes de souffrance de la population, d'absence de perspectives pour les jeunes et de risques pour la sécurité, est beaucoup trop élevé pour être acceptable...»

Le Secrétaire général termine son rapport en redisant sa préoccupation par rapport à la sécurité

des membres de la MINURSO et les remercie de leur collaboration indispensable dans la région.

De la lecture du rapport du Secrétaire général Antonio Goutterez, nous retiendrons ses critiques sur des points particuliers concernant les deux parties au conflit mais surtout le fait que l'autodétermination du peuple sahraoui est présente à plusieurs reprises. La situation intenable des réfugiés sahraouis le préoccupe particulièrement tout comme les violations des Droits de l'Homme au Sahara Occidental occupé, les prisonniers sahraouis et la question des disparitions qui ne bougent pas.

CONTRE LE PILLAGE PAR L'UNION EUROPÉENNE RECOURS DU FRONT POLISARIO

En date du 29 janvier
dernier, le Front Polisario a
déposé un recours auprès
de la Cour de Justice de
l'Union Européenne (CJUE)
à propos de l'accord sur
l'agriculture signé entre
l'Union Européenne (UE) et
le Maroc incluant le terri-
toire du Sahara Occidental.

Voici des extraits du communi-
qué que le Front Polisario a pu-
blié le 29 avril:

«... Dans son arrêt du 21 dé-
cembre 2016, la CJUE a jugé
que le Maroc et le Sahara oc-
cidental étaient deux territoires
distincts et séparés, et qu'il ne
pouvait y avoir d'activité écono-
mique sur le territoire qu'avec
le consentement du peuple du
Sahara occidental. Ces principes
ont été confirmés par deux ar-



rêts de 2018, pour la pêche et
l'espace aérien.

Le Front POLISARIO s'était aus-
sitôt manifesté pour négocier les
accords nécessaires au dévelop-
pement du territoire, dans le res-
pect des décisions de la CJUE. Or,
les dirigeants européens ont fait
un autre choix. Dans la mesure
où la Cour a dit qu'il ne pouvait
pas y avoir «d'application de
fait», ils ont imaginé un méca-
nisme «d'application de droit»,
en inventant un processus expli-
cite d'extension de l'accord UE/
Maroc sur le territoire du Sahara
occidental. Il s'agit d'une viola-
tion caractérisée du principe de
souveraineté.

Alors que la Cour avait jugé que
le seul critère était le consente-
ment du peuple, les dirigeants
européens ont repris la vieille

posture colonialiste, en estimant
que leur action «apporte des bé-
néfices aux populations».

Tout au long des deux années
passées entre l'arrêt du 21 dé-
cembre 2016 et le nouvel ac-
cord du 28 janvier 2019, le
Front POLISARIO a multiplié les
interventions pour dire que le
procédé était inacceptable car il
violait ses droits souverains. Pour
tenter d'argumenter, le Parle-
ment européen a mandaté une
commission, dont la présidente
française Madame LALONDE
a dû démissionner quand on a
découvert qu'elle était financée
par le lobby marocain...

Le Front POLISARIO engagera
dans les temps qui viennent un
autre recours contre l'accord de
pêche qui a été conclu dans les
mêmes conditions. Force restera
au droit.»

Comité de rédaction

Keltoum Irbah, Christiane et Berthier Perregaux. La mise en page est réalisée
par Thierry Solignac et l'impression par Bailloot Imprimeurs S.A. Bevaix.

PHOSPHATE MAROCAIN – ENGRAIS DANGEREUX LE RAPPORT DÉTONNANT D'ŒUVRES D'ENTRAIDE SUISSES

Au moment où la discussion reprend en Suisse sur l'initiative pour des multinationales responsables, Swissaid, Pain pour le Prochain et Action de Carême sortent un rapport de grande qualité.

Les auteurs analysent les pratiques de l'OCP (Office Chérifien des Phosphates) marocain et les droits humains violés. L'analyse de la pollution causée par la production d'engrais montre son influence néfaste sur la santé d'un très grand nombre d'agents de l'OCP: qu'il s'agisse de la pollution de l'air et des poussières fines et grossières. Le nombre

d'agents atteints de maladie: cancer, et maladies respiratoires surtout est alarmant. Les habitants des villages et villes à la périphérie des usines sont exposés également à une pollution extrêmement toxique contre laquelle aucune prévention n'est prise. Que disent de cette situation les entreprises suisses qui commercent avec l'OCP?

Depuis juin 2016, l'OCP est à Genève à travers la société SAFTCO. On sait que la Suisse est une des places les plus importantes au niveau mondial concernant le négoce des matières premières. L'étude montre que la Suisse abrite une vingtaine d'entreprises en lien avec le marché du phosphate dont seules 4 ont répondu aux sollicitations des auteurs. Ces derniers concluent que les entreprises suisses étudiées n'ont pas « de politique de droits humains et n'appliquent pas de procédures de diligence raisonnable. »

Sans faire une analyse particulière des deux sites de l'OCP au Sahara Occidental, les auteurs précisent que « l'ONU a conclu que toute exploitation des ressources au Sahara Occidental est illégale si les Sahraouis n'y consentent pas ». Il semble qu'aujourd'hui aucune entreprise suisse n'est impliquée dans le négoce de l'engrais au Sahara Occidental. L'entreprise Yara précise qu'elle n'achète pas de produits de l'OCP provenant du Sahara Occidental notamment. Les révélations de l'étude, nous engageant à soutenir l'initiative pour des multinationales responsables.

Vous pouvez vous procurer le texte complet sur internet: engrais dangereux: négociants suisses et violations de droits humains au Maroc.

Si vous le désirez, nous nous ferons un plaisir de vous l'envoyer.



Le site de l'OCP Safi en février 2019: les fumées toxiques et des poussières fines s'échappent en permanence des cheminées.

Photo tirée du document de Swissaid, juin 2019

ELENA RUSCA ET ARTIFARITI

L'art constitue un élément prépondérant de toute société humaine. Il renvoie à toutes les productions artistiques, il reflète également la dimension historique, sociologique, politique d'un groupe humain.

À ce titre il peut faire office de vecteur de contestation et d'expression. Les Sahraouis l'ont bien compris, eux qui depuis 9 ans organisent un festival «ARTifariti» qui réunit des artistes de nombreux pays et sahraouis prêts à partager leur art. Journaliste de profession et profondément humaine dans ses convictions, Elena Rusca conjugue son



travail dans un esprit épris de découvertes, de rencontres et de justice. Elle a accepté de répondre à nos questions.

Quel est votre parcours académique ?

J'ai suivi d'abord une formation en arts visuels, ici en Suisse, qui m'a ouvert les portes au monde de l'art, de la photo... et à la richesse des cultures. J'ai été une

étudiante très indisciplinée, et, sûrement grâce à la confiance de mes professeurs, j'ai toujours réussi à concilier mes études à l'école avec différents projets d'expositions variés. Pour moi l'art reste le moyen d'expression et de communication primordial pour dénoncer au monde les absurdités du système mondial, et défendre les Droits de l'Homme. Dans ce sens, durant mes études, j'ai pu réaliser des expositions sur l'environnement, la deuxième guerre mondiale et l'histoire chilienne entre Allende et la dictature de Pinochet.

Ensuite, j'ai suivi une formation en lettres à l'Université de Lausanne, en histoire de l'art et psychologie, car, selon moi, pour comprendre la société où l'on vit, il faut d'abord réussir à comprendre l'être humain qui l'habite.

Quel est votre parcours professionnel ?

Dans ma vie professionnelle, j'ai dû toucher à tout, comme tout migrant qui arrive seul dans un pays étranger. Quand je suis arrivée en Suisse je venais tout juste d'avoir 21 ans et, depuis le début de mon séjour helvétique, j'ai collectionné les petits jobs les plus variés : palefrenier, guide



à cheval, travailleuse sociale, assistante d'une galerie d'art, responsable d'ateliers artistiques et équestres pour enfants.

Mon objectif était de travailler comme reporter, et, dès que l'occasion et les moyens de partir se rejoignaient, entre un petit job et l'autre, j'ai pu réaliser des reportages dont je me souviens avec beaucoup d'affection, surtout en Amérique du Sud, entre le Chili et l'Argentine.

Mon fil rouge, néanmoins, a toujours été celui des Droits de l'Homme, que ce soit avec les migrants, avec les personnes souffrant de problèmes psychiques, avec les pauvres ou les peuples originaires des pays du Tiers Monde. Je me souviens, à ce propos, de mon premier atelier dédié aux Droits de l'Homme et l'Art réalisé pour le Forum pour la Paix au Manoir de la Ville de Martigny en 2013. Il n'y

a rien de plus satisfaisant que de transmettre l'importance du respect de l'autre à des jeunes, et cela a été le cas.

Comment est née votre attention pour le Sahara Occidental ?

L'histoire réelle autour de cela est assez divertissante. C'était la 39e session du Conseil des Droits de l'Homme, j'étais à la recherche de l'« introuvable » salle XV à l'intérieur du Palais des Nations Unies, pour un side event sur le Venezuela. J'étais totalement perdue, mais je n'étais pas la seule dans cet état. Omar Abdeslam, de l'Association des familles de prisonniers et disparus sahraouis (AFAPREDESA), était aussi perdu et cherchait la même salle. Nous nous sommes vite présentés et nous avons commencé à raconter nos histoires respectives. Je connaissais

l'histoire du conflit du Sahara Occidental très superficiellement, comme la majeure partie des gens, j'imagine. Les histoires d'Omar alimentaient ma curiosité pour ce peuple, les Sahraouis, que je connaissais si peu.

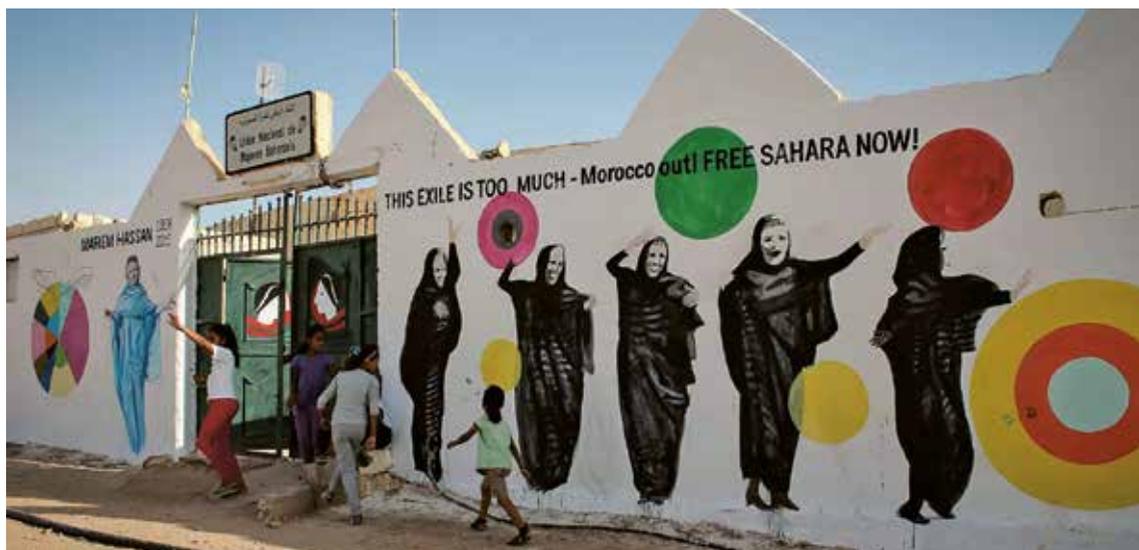
Je me souviens qu'à un certain moment Omar me parle d'ARTifariti, une manifestation d'Art et Droits de l'Homme. Moi, qui me suis toujours plainte qu'en Europe l'art est devenu quelque chose de trop abstrait et bourgeois, j'étais fascinée par l'événement qui allait avoir lieu au Sahara Occidental.

«Tu peux participer si tu veux», me commente à un certain moment Omar. Je ne sais pas s'il savait vraiment à qui il avait à faire et que jamais je n'aurais dit « non » à une invitation pareille. Du coup, après ma réponse affirmative à son invitation, quelques minutes après sa proposition, il



ARTifariti: «résistance».

Photo: SP



ARTifariti: peinture sur un mur de l'Union Nationale des Femmes Sahraouies.

Photo : SP

m'a mise en contact avec Omeima Abdeslam, représentante du Front Polisario à l'ONU, qui m'a aidée à accomplir toutes les démarches nécessaires, puis, très vite, je suis partie.

Cette expérience était vraiment très forte émotionnellement et physiquement. Maintenant, depuis que j'ai découvert l'univers du Sahara Occidental, je ne le quitte plus, et j'essaie de lui donner une voix au milieu du silence auquel l'obligent les grandes puissances mondiales.

Pouvez-vous parler de ARTifariti?

ARTifariti est à l'origine de mon affection pour le Sahara Occidental, et de liens personnels qui m'accompagnent, depuis mon voyage, pratiquement tous les jours.

Manifestation d'Art et Droits Humains, ARTifariti est pour moi l'emblème du Sahara Occidental. Le peuple sahraoui se retrouve

aujourd'hui éparpillé un peu partout dans le monde : dans les Territoires Libérés, dans les Territoires Occupés, aux campements en Algérie, en Espagne... La seule chose qui unit vraiment ce peuple est sa culture, une sorte de cordon ombilical avec sa terre natale qui dépasse les frontières. ARTifariti est la manifestation au Sahara Occidental qui met l'accent sur la culture sahraouie, et c'est cela qui fait sa force et qui lui donne une importance et une valeur particulière.

De plus, humainement, c'est une expérience qui vaut la peine d'être vécue. Pour moi, cela a changé littéralement ma vie, personnelle et professionnelle, en confirmant mon engagement et mon suivi journalistique autour du destin du peuple sahraoui.

Quelles sont vos activités actuelles?

Actuellement je suis journaliste, correspondante pour le journal

informatique Colombia Informa aux Nations Unies.

J'adore mon travail, même s'il me prend toutes mes énergies... et même celles que je n'ai pas!

Ce que j'adore le plus dans mon travail c'est que, même quand je ne suis pas en voyage pour réaliser un reportage, ici aux Nations Unies à Genève, j'ai la possibilité de rencontrer quotidiennement des personnes de partout dans le monde, de connaître leurs histoires et de les rendre publiques, de continuer mon travail de défense des Droits de l'Homme même depuis la Suisse.

Je prends cette charge avec beaucoup de rigueur professionnelle car, au jour d'aujourd'hui, la majorité des journaux publient des informations seulement à partir de 500 morts ou plus. Grâce à Colombia Informa, j'essaie que les sans voix du Palais des Nations élèvent leur voix et que l'on puisse les entendre.

PLACE DES NATIONS GENÈVE

ACTION ESPAGNOLE POUR L'ÉRADICATION DES MINES ANTIPERSONNEL AU SAHARA OCCIDENTAL

15 jardiniers et jardinières pour la paix se sont rendu-e-s en mai de Séville à Genève pour participer à une conférence onusienne sur la question des mines antipersonnel.

Ils ont choisi cette occasion pour organiser une performance figurant une lutte contre les mines, sur la Place des Nations.

Avec son pied brisé, la chaise de la Place des Nations, œuvre de Daniel Berset, appartenant à Handicap International symbolise les victimes des mines antipersonnel et plus largement les victimes civiles des conflits. Elle est un signe de la Genève humanitaire.

L'objectif du groupe de Séville était d'exprimer les souffrances et les morts causés par plus de 7 millions de mines antipersonnel au Sahara Occidental ; des mines qui tuent ou mutilent, principalement des civils innocents et sans défense, en particulier des enfants.

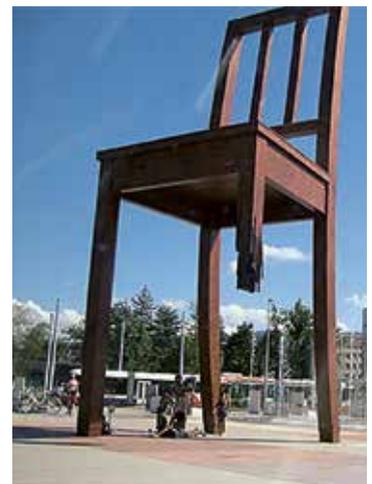
Pendant plusieurs heures, le groupe et des passants ont construit patiemment un assemblage, une sorte de «prothèse» de fleurs rouges pour élever un jardin vertical destiné à «répa-



rer» le pied cassé de la chaise haut de plusieurs mètres, une «réparation» provisoire, fruit de toutes les luttes qui se mènent contre le drame des mines à travers le monde. Autour de la chaise, un champ de mines fictif s'est déployé, coloré, parsemé d'étiquettes nommant les pays qui les fabriquent, entre autres, les États-Unis, la Russie, l'Inde ou la Chine. Dans le processus inverse, pour illustrer le déminage, chaque mine étaient échangée contre une fleur, force de changement et de disparition des mines.

Le groupe de Séville adapte son message au lieu où il organise son plaidoyer actif contre les mines antipersonnel au Saha-

ra Occidental. Une proposition symbolique et dynamique pour faire connaître le drame vécu par le peuple sahraoui des deux côtés du mur.





Un air sahraoui pendant l'été !

Ecoutez Aziza Brahim, cette merveilleuse chanteuse sahraouie qui fait vibrer, et émeut les salles.

Elle chante si bien qu'elle fait peur. L'Institut du Monde Arabe à Paris que dirige Jack Lang a déprogrammé le concert qu'elle devait donner ce printemps sous la pression du Maroc.

Ecoutez-la sur ses CD
et sur Youtube :

Aziza Brahim – Lagi / Aziza Brahim
julud / Aziza Brahim – Intifada



Aziza Brahim chantera à Onex (Genève) le 16 novembre prochain

ADRESSES DE NOTRE COMITÉ

Suisse romande

Comité de soutien au peuple sahraoui – Case postale 177 – 1211 Genève 8

Tél. 032 846 14 89 – Internet www.arso.org

Berthier Perregaux – Vauroux 2 – 2022 Bevaix – Tél. 032 846 14 89

Dr Marie-Claire et Emmanuel Martinoli – Case postale 2229 – 2800 Delémont 2 – Tél. 032 422 87 17

Françoise Buchet – Côte 6 – 2000 Neuchâtel – Tél. 032 853 50 80

Gilles Boss – Quai de la Thièle 4 – 1400 Yverdon-les-Bains

Suisse alémanique

SCHWEIZERISCHES UNTERSTÜTZUNGSKOMITEE FÜR DIE SAHRAOUI – Postfach 8205 – 3001 Bern